

n°61

Juin 2023



TRIMESTRIEL D'INFORMATION



SUBSTANCES PERFLUORÉES (PFAS) :
GÉNÉRATIONS FUTURES SUIT LA
PROBLÉMATIQUE DE PRÈS !
DOSSIER À LIRE EN P.6

*"Imagine
ton
agriculture
idéale"*

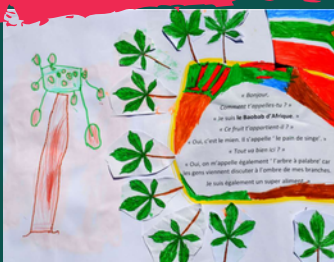
RETROUVEZ LES GRANDS GAGNANTS DU CONCOURS GRAINES D'ARTISTES

Mention spéciale " Histoire "



CP-CE1 Mme Alionne
AMPUS (83)

Vainqueur Cycle 2



CP M. Delattre
Les Arcs sur Argens (83)

Vainqueur Cycle 3



CM2 M. Giry
École Saint Gabriel

Coups de coeur



William Rose, 10 ans



Rebekka, 10 ans



Mila-Famille Noisette

Un grand merci à toutes et tous
pour vos nombreuses
participations !

À l'année prochaine !



SOMMAIRE

P.3-4 ACTUALITÉS

P.6 DOSSIER

Substances
perfluorées (PFAS) :
Générations Futures
suit la
problématique de
près.

P.10 ALTERNATIVES

Plus de 220
événements
organisés pendant la
SPAP 2023. MERCI !

P.11 JOURNAL DES RELAIS

P.12 SOUTIEN

Juin 2023 / n°61

Lettre d'information de Générations
Futures.

179 rue La Fayette, 75010 Paris.

Coordinatrices de ce numéro :
Emilie Örmén, Nadine Lauverjat.

Rédaction : l'équipe de Générations
Futures.

Conception graphique et mise en
page : l'équipe de Générations
Futures.

Relecture : Anne Aubry, l'équipe de
Générations Futures.

CHÈRES LECTRICES, CHERS LECTEURS,

La pression actuelle des lobbies de l'industrie chimique sur les réglementations européennes est un problème majeur. Nos décideurs ne doivent pas y céder !

Générations Futures ne nie pas que l'industrie chimique est un **secteur important** de l'économie européenne, qui emploie des milliers de personnes et fournit des produits essentiels à la vie quotidienne. Cependant, **ce secteur peut avoir des effets néfastes sur l'environnement et la santé publique**, surtout s'il n'est **pas réglementé de manière appropriée**, ce qui est le cas.

Alors que **la révision** de l'une des réglementations phares sur les substances chimiques (le règlement REACH) est **indispensable** pour **mieux encadrer leur utilisation**, des lobbies, avec le soutien de certains décideurs, **s'y opposent avec véhémence**. Campagnes de désinformation, menaces de fermetures d'usines, de risques de pertes de compétitivité pour l'Union Européenne (UE) dans ce secteur...tous les arguments sont utilisés, au nom de la protection de leurs profits qui seraient, selon eux, impactés par la révision du règlement REACH.

Ces pressions sont particulièrement préoccupantes car **elles retardent l'échéance de la révision de REACH**. Or, certains produits chimiques sont particulièrement toxiques pour les écosystèmes et les êtres vivants. C'est notamment **le cas des perfluorés (PFAS) ou "polluants éternels"**, dossier que nous traitons dans cette revue d'information et sur lequel nous sommes activement mobilisés depuis des années.

Il est crucial que **les décideurs politiques européens restent fermes** sur leur engagement à réglementer l'industrie chimique de manière appropriée. Il est essentiel que **l'UE tienne le cap et porte une réglementation qui vise à protéger l'environnement et la santé publique** et lutter contre le dérèglement climatique. Les pressions des lobbies ne doivent pas compromettre cet objectif crucial. Ensemble, nous devons agir pour faire entendre cette attente auprès des décideurs !

Nadine Lauverjat
Déléguée Générale de Générations Futures



ACTUALITÉS

GÉNÉRATIONS FUTURES DÉNONCE UNE POLLUTION RÉCURRENT DE L'EAU PAR LES PESTICIDES ET LEURS MÉTABOLITES

Le 6 avril 2023, une étude de l'agence sanitaire française (l'ANSES) a dévoilé de **nouvelles données** préoccupantes sur **l'exposition de l'eau potable aux pesticides de synthèse et à leurs métabolites**, les sous-produits issus de la dégradation des pesticides dans les milieux. Cette étude a eu pour objectif de rechercher, dans l'eau potable française, des composés chimiques qui ne sont **pas ou peu recherchés** lors des contrôles réguliers. **157 pesticides et leurs métabolites** ont été, entre autres, ciblés et les prélèvements ont donné lieu à plus de **136 000 résultats**.

Une pollution de l'eau potable par le fongicide Chlorothalonil, cancérigène possible.

L'étude attire l'attention sur **le métabolite du Chlorothalonil appelé "R471811"**, retrouvé dans **plus d'un prélèvement sur deux**, avec des dépassements de la limite de qualité (0,1 µg/litre) dans **plus d'un prélèvement sur trois**. Plus généralement, sur les 157 pesticides et métabolites recherchés, **89** sont détectés **au moins 1 fois** dans les eaux brutes et **77 fois** dans les eaux traitées.

Retrouvez l'étude sur : www.generations-futures.fr



Générations Futures alerte sur le caractère systémique de la pollution de l'eau potable par les pesticides de synthèse et leurs métabolites.

Le 22 septembre 2022, Générations Futures a dénoncé le fait que **les autorités mettent sur le marché, en connaissance de cause, des pesticides qui engendrent des pollutions prévisibles de l'eau potable par leurs métabolites**. Cette alerte a concerné l'herbicide S-métolachlore et son métabolite l'ESA métolachlore. À cette période, des enquêtes journalistiques (Le Monde, Complément d'enquête) ont révélé la contamination de l'eau du robinet par cet herbicide, conduisant 20 millions de Français à consommer une eau non conforme aux critères de qualité en vigueur. **S-métolachlore, Chlorothalonil...l'Histoire se répète et continuera à se répéter** si l'État français n'agit pas maintenant contre la faiblesse du système d'évaluation et d'autorisation des pesticides, notamment concernant les pesticides susceptibles d'engendrer des métabolites.

"Le problème, c'est qu'on ne sait rien de ces substances".

Dans un entretien pour le journal La Dépêche, Pauline Cervan, toxicologue de Générations Futures, a rappelé qu'**aucune donnée** ne permet à ce jour de connaître **les risques sanitaires encourus en cas d'exposition aux métabolites** de pesticides présents dans l'eau potable.



Générations Futures reste mobilisée sur ce dossier préoccupant. Une nouvelle enquête sera publiée prochainement par l'association.

ACTUALITÉS

NOUVEAU RAPPORT SUR LE LABEL HVE : QUELLES SONT LES DIFFÉRENCES AVEC L'AGRICULTURE BIO ? DÉCELONS LE VRAI DU FAUX ENSEMBLE.

Générations Futures poursuit sa mobilisation contre **la controversée certification Haute Valeur Environnementale (HVE)** au travers d'un **nouveau dossier publié**. Alors que l'association et un collectif d'organisations **ont saisi le Conseil d'État**, le 23 janvier 2023, pour **tromperie** du consommateur, le flou **persiste** sur les manquements de cette certification et des informations supplémentaires s'imposent.

Générations Futures propose **une analyse** de la **genèse de la certification**, des **critiques** faites par des **instances officielles** (Office Français de la Biodiversité, Cour des Comptes, Commission européenne) ainsi qu'un **comparatif avec l'agriculture biologique** sur des enjeux clefs (utilisation de pesticides, gestion de l'eau, protection de la biodiversité, etc.). Générations Futures rappelle **ses demandes** sur le sujet en conclusion du rapport.

Retrouvez ce document ainsi que l'analyse de Solagro sur www.generations-futures.fr et n'hésitez pas à partager ces informations autour de vous pour déconstruire le mythe autour de la HVE !



RÈGLEMENT EUROPÉEN SUR LES PESTICIDES : LE BRAS DE FER CONTINUE ENTRE LES PARTIS POLITIQUES.

Générations Futures suit avec attention **les discussions autour du règlement** pour l'utilisation durable des pesticides (règlement SUR), qui continue d'être l'objet d'un **bras de fer** entre les **partis politiques européens**. Pour preuve : la proposition de texte présentée par la Commission européenne en avril 2023 a fait l'objet de **3 000 amendements**. Ainsi, sous réserve de changements, la commission européenne de l'Agriculture devrait adopter son avis en juillet, celle de l'Environnement en septembre, **en vue d'un vote du texte du règlement en plénière en octobre**.

Le texte du règlement SUR est particulièrement attaqué par le **Parti Populaire Européen**, dont est membre le Président de la Commission Agriculture, Norbert Lins. En avril 2023, les membres du parti ont proposé **un amendement de rejet contre l'entièreté du règlement**. Pour contrer les attaques et faire **avancer les débats**, les ONG européennes ont créé un document recensant les **principaux arguments** de l'opposition et les ont **déconstruits un à un** avec des arguments factuels et accessibles par tous. Générations Futures proposera prochainement une version en français de ce document très utile.

Soutenir l'adoption du règlement SUR est plus que nécessaire à l'heure où, chaque mois, de nouvelles informations sur la pollution causée par les pesticides sont publiées par des ONG ou diffusées dans les médias. Le 11 avril 2023, **le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a adopté un avis important sur la question de l'eau et a appelé à** : "soutenir la proposition de révision de SUR et plaider pour son adoption rapide (...)". Affaire à suivre, donc.

DOSSIER

SUBSTANCES PERFLUORÉES : GÉNÉRATIONS FUTURES SUIT LA PROBLÉMATIQUE DE PRÈS.



Le sujet des substances per- et polyfluoroalkylées ou "perfluorés (PFAS)" est au cœur de l'actualité depuis plusieurs mois en France. Les raisons en sont assez évidentes. Il s'agit d'**une famille de milliers de produits chimiques**, très prisés des industriels en raison de leurs propriétés antiadhésives, antitaches, de résistance aux chaleurs extrêmes ou aux agents chimiques, mais qui posent de **graves problèmes sanitaires et environnementaux**. De part leur structure ultra-résistante, ces substances sont extrêmement persistantes dans l'environnement et c'est pourquoi elles sont appelées "polluants éternels". La France est particulièrement concernée par cette problématique. Pour cette raison, **Générations Futures suit le dossier de près.**

GÉNÉRATIONS FUTURES ANALYSE ET DOCUMENTE L'EXPOSITION GÉNÉRALISÉE DU VIVANT AUX SUBSTANCES PERFLUORÉES

Les PFAS, émis dans la nature depuis plus de 70 ans, s'accumulent et leur concentration atteint **des niveaux dangereux pour les écosystèmes et pour l'Homme.**

Si les premières alertes sur cette pollution viennent des États-Unis, au début des années 2000, en Europe, elles ont été plus tardives. En mai 2021, plusieurs ONG européennes, dont Générations Futures, ont dénoncé dans un premier rapport **la présence de PFAS dans des emballages alimentaires**. En mai 2022, **la pollution aux PFAS du sol, de l'air et de l'eau autour de la zone industrielle de Pierre Bénite, au sud de Lyon**, a été révélée par plusieurs enquêtes de France Télévision et un deuxième rapport de Générations Futures. En janvier 2023, Générations Futures a publié un troisième rapport pour dénoncer **la présence importante et probablement très sous-estimée, de PFAS dans les eaux de surface en France.**

Cette pollution inquiète. De nombreux articles scientifiques démontrent la présence de ces composés **dans tous les milieux**. L'étude ESTEBAN de Santé publique France révèle que **100% des adultes et des enfants ont des PFAS dans leur sang**. Au vu de ces constats, l'ONG européenne ChemSec rappelle que certains **investisseurs** demandent à des entreprises chimiques d'**éviter des investissements dans les perfluorés**, considérés comme **risqués**. En outre, plus d'une centaine de marques de consommation, représentant plus de **130 milliards d'euros de chiffre d'affaire**, soutiennent fermement une **interdiction complète** de ces produits chimiques nocifs.

Nos rapports

JANVIER 2023



MAI 2022



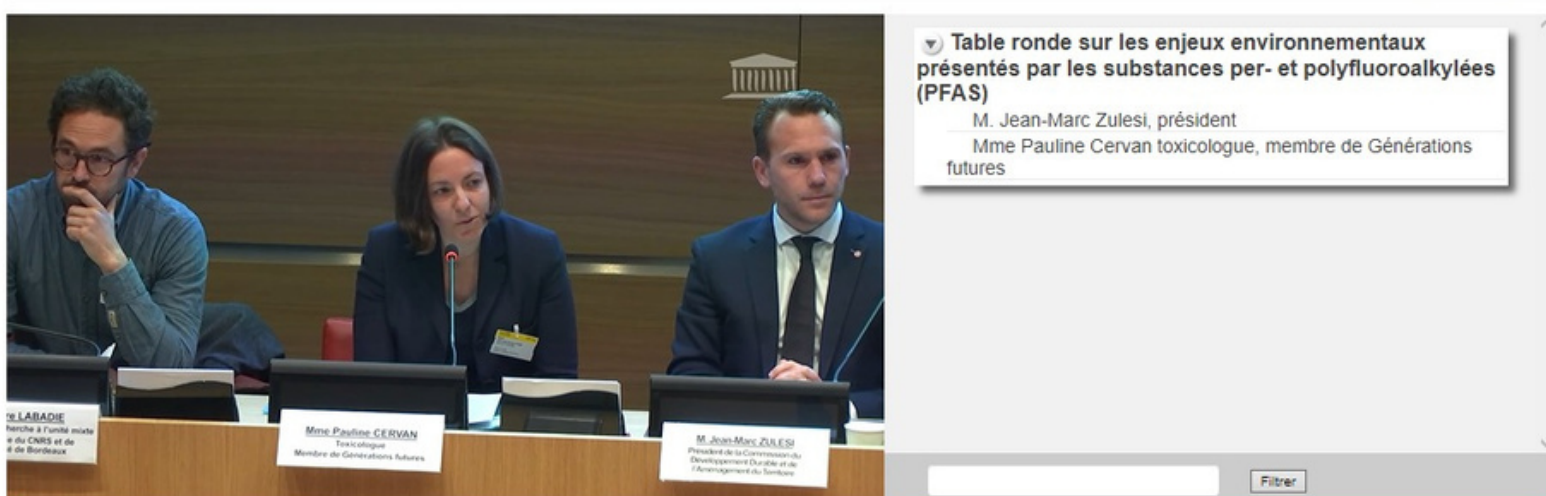
MAI 2021



GÉNÉRATIONS FUTURES A ÉTÉ AUDITIONNÉE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE SUR LES SUBSTANCES PERFLUORÉES

Sur la base des données de recherche publiées et de son expertise, **Générations Futures interpelle régulièrement les décideurs publics** pour alerter sur la problématique PFAS et exiger des mesures efficaces pour mettre fin à la pollution du vivant par ces substances. C'est dans ce contexte que **Pauline Cervan, la toxicologue de Générations Futures, a été auditionnée sur les PFAS à l'Assemblée nationale**, dans le cadre de la Commission du développement durable. Elle est intervenue aux côtés de Philippe Bodenez, chef du service des risques sanitaires liés à l'environnement, à la direction générale de la prévention des risques du ministère de la Transition écologique et de Pierre Labadie, directeur de recherche à l'unité mixte de recherche du CNRS et de l'Université de Bordeaux. **À cette occasion, Générations Futures a pu rappeler aux législateurs présents ses constats, ses inquiétudes et ses demandes concernant les PFAS.**

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : TABLE RONDE SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX PRÉSENTÉS PAR LES SUBSTANCES PER- ET POLYFLUOROALKYLÉES (PFAS)



L'audition de Pauline Cervan, en date du 5 avril 2023, est disponible sur le site de l'Assemblée nationale ou via le lien suivant : www.generations-futures.fr/actualites/audition-pfas-an/

GÉNÉRATIONS FUTURES SUIT AU QUOTIDIEN LES RÉGLEMENTATIONS FRANÇAISES ET EUROPÉENNES SUR LE SUJET

Le règlement européen REACH.

L'association suit **le règlement REACH** qui encadre la fabrication et l'utilisation des polluants chimiques - dont les PFAS - au sein de l'UE. Entré en vigueur en 2007, il comporte **des failles qui limitent son efficacité** et rendent sa **révision indispensable**. La proposition de révision de REACH devait être publiée en 2022. Toutefois, en raison d'**intenses pressions de lobbies de l'industrie**, l'échéance de la publication ne cesse d'être **décalée** et pourrait atteindre fin 2023, voire 2024. Ce retard est inquiétant compte tenu des élections européennes de 2024, qui modifieront les représentants des instances. Ce retard n'est, en outre, pas acceptable pour la santé des populations de l'UE ! Un article du journal Médiapart du 5 avril 2023 a alerté sur **le rôle déterminant joué par le Commissaire européen français, Thierry Breton, dans le blocage des négociations**. Générations Futures multiplie donc les actions depuis des mois pour appeler les décideurs à **ne pas faire barrage** à la révision de REACH. L'association a dernièrement réuni **une quarantaine d'ONG** dans le cadre d'une **lettre ouverte à la Première Ministre** pour exiger qu'elle fasse cesser les blocages.

Le projet européen de restriction des PFAS.

Une **proposition de restriction des PFAS au niveau européen**, préparée par le Danemark, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède, a été publiée par l'agence européenne des produits chimiques (l'ECHA), le 7 février 2023. Générations Futures a salué cette proposition historique et a demandé **le plein soutien de la France à ce projet de restriction globale**, qui permettrait de **couper les émissions à la source**. Toutefois, ce processus va durer plusieurs années et ne sera donc pas effectif avant 2027, au minimum. **Générations Futures demande donc des mesures nationales, sans attendre la restriction européenne.**

Le plan d'action ministériel sur les PFAS.

Le 17 janvier 2023, la France a publié un plan d'action ministériel sur les PFAS mais Générations Futures a déploré **son manque d'ambition**. Les mesures proposées restent très floues et ne contraignent pas les industriels à limiter leurs rejets de PFAS. L'association a appelé le Ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu, à l'initiative de ce plan, à revoir son contenu, en proposant des actions concrètes et ambitieuses, pour limiter à la source les émissions de PFAS.



Un plan d'action qui, en l'état, ne se fonde pas sur l'intégralité des recommandations du rapport de l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable (IGEDD) sur les PFAS.

En février 2022, dans un contexte de croissance de la problématique PFAS dans l'actualité, **Barbara Pompili**, alors ministre de la Transition écologique, **commande** auprès de l'IGEDD un rapport sur ces **substances préoccupantes**. L'objectif est de faire une **analyse des risques** de présence de PFAS dans l'environnement et de faire des **recommandations** pour les limiter. C'est sur la base de ce rapport de l'IGEDD qu'était censé **se fonder** le plan d'action ministériel sur les PFAS, mentionné plus haut. Disponible depuis décembre 2022, le rapport n'a été rendu public que le 14 avril 2023, soit **avec des mois de retard et des résultats alarmants sur la problématique PFAS !**

Ce que le rapport nous apprend sur les PFAS :

- Les sources d'émissions de PFAS dans l'environnement sont **importantes, diverses et mal surveillées**.
- La surveillance des milieux, quand elle est réalisée, montre **une grande contamination** de ces derniers. En outre, elle est probablement **sous-estimée**.
- **La France n'a rien fait** - ou peu - sur le sujet.

L'état des lieux est très clair : alors que la pollution est généralisée, en particulier la pollution des eaux superficielles, **l'inaction de l'État français est totale**. Le rapport de l'IGEDD révèle que **l'actuel plan PFAS du ministère de la Transition écologique n'est pas à la hauteur des enjeux**. Plusieurs recommandations de l'IGEDD ne figurent pas dans le plan ou sont évoquées de manière très floues. À la lecture de ce rapport, on ne peut que s'étonner de la faiblesse du plan publié.

Générations Futures attend donc que **le gouvernement revoise son plan d'action** et qu'il propose **de réelles améliorations** dans le but de protéger la population et l'environnement des dangers engendrés par l'exposition aux PFAS !

La proposition de loi visant à lutter contre les risques liés aux PFAS.



L'expertise de Générations Futures a été sollicitée dans le cadre de **la proposition de loi visant à lutter contre les risques liés aux PFAS**, portée par le député Nicolas Thierry. L'association a salué cette initiative et va suivre ses avancées avec attention. De manière générale, Générations Futures appelle les décideurs à s'emparer de la problématique PFAS, au nom de la protection de l'environnement et de la santé publique.

GÉNÉRATIONS FUTURES A SAISI LA JUSTICE SUR LE SUJET DES PFAS ET A DÉPOSÉ UNE PLAINTE AU PÉNAL POUR MISE EN DANGER DE L'ENVIRONNEMENT

Début mai 2023, Générations Futures, avec l'aide de ses avocats du cabinet Teissonniere Topaloff Lafforgue Andreu Avocats & Associés (TTLA), a déposé **une plainte pénale pour mise en danger de l'environnement**. Cette dernière se fonde sur **l'article 279 de la loi dite "Climat et Résilience" du 22 août 2021** (la loi n° 2021-1104 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets). Cet article crée **un délit** pour des faits qui "exposent directement la faune, la flore ou la qualité de l'eau à un risque immédiat d'atteinte grave et durable". En outre, la plainte a été fondée sur la question de la pollution de l'eau par les perfluorés, qui a engendré des effets néfastes pour la faune et la flore aquatiques, notamment les poissons de rivière. **L'instruction de la plainte devrait permettre la réalisation d'analyses** de l'eau et des poissons à proximité des sites industriels concernés par la pollution aux PFAS. Générations Futures espère, à terme, **la condamnation des entreprises ciblées dans cette affaire**.

GÉNÉRATIONS FUTURES EST ACTIVEMENT MOBILISÉE SUR LE TERRAIN CONTRE LES PFAS

Les bénévoles, représentants de Générations Futures dans les départements français, mènent un travail indispensable localement. Ils sont **au plus près de la problématique et en contact direct avec les citoyens**, les organisations mobilisées sur le sujet et les élus locaux.

Dans le 69, département particulièrement touché par la pollution aux "polluants éternels" (l'usine Arkema rejette 3,5 tonnes de PFAS par an dans le Rhône selon le rapport de l'IGEDD), les bénévoles multiplient les actions. **Des réunions d'information**, ouvertes au plus grand nombre, sont régulièrement organisées. **Deux manifestations citoyennes** se sont tenues à Lyon. Nos représentants sont présents à des événements grand public tels que **le salon Primevère**. Ils ont également apporté leur soutien dans le cadre de **reportages de France Télévision** (Envoyé Spécial sur France 2 et Vert de rage sur France 5). En outre, **des conférences sur les PFAS** se sont tenues dans le Rhône et dans le Gard rhodanien.

Tous les canaux de mobilisation doivent être saisis pour combattre les "polluants éternels" et cela à tous les échelons. Rejoignez Générations Futures : www.generations-futures.fr

MANIFESTATIONS
CITOYENNES



STANDS
D'INFORMATION



CONFÉRENCES
DÉBATS



ALTERNATIVES

PLUS DE 220 ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS
PENDANT LA SPAP 2023. MERCI !

SEMAINE
pour les
alternatives
aux
pesticides
20 au 30 mars

La 18e édition de la Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides (SPAP) s'est achevée le 30 mars dernier avec, au compteur, **plus de 220 événements** organisés, dont **des dizaines par les bénévoles de Générations Futures**. Un grand merci à tous les participants !

Conférences, projections de films, de documentaires, ateliers, stands d'information, forum, concours de dessins, interventions dans des lycées...

Tous les formats ont été privilégiés pour expliquer au maximum de personnes l'importance de favoriser **les modèles agricoles qui n'ont pas recours à la chimie de synthèse**, cela pour **protéger le vivant** ! Aujourd'hui, il ne se passe plus un mois sans qu'une étude ou une enquête ne révèle la contamination de nos ressources (air, eau, sols, alimentation) par un pesticide dangereux ou interdit. **Cela doit cesser !**

Depuis 18 ans, dans le cadre de la SPAP, nous sommes des milliers à nous mobiliser pour promouvoir les alternatives aux pesticides. Nous le resterons jusqu'à une interdiction définitive du recours à ces substances chimiques au sein de l'UE.

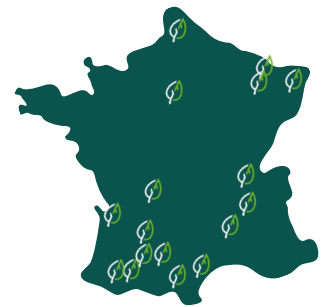
On se retrouve en **mars 2024** pour la 19e édition de la SPAP et **toute l'année aux côtés de Générations Futures**, qui multiplie les actions contre les pesticides et pour les alternatives. Restez connectés !



Retrouvez les actions des groupes locaux de Générations Futures pendant la SPAP sur www.generations-futures.fr/nos-relais-locaux/

JOURNAL DES RELAIS

L'ACTUALITÉ DES GROUPES LOCAUX DE GÉNÉRATIONS FUTURES



SUR LE DOSSIER DES PERFLUORÉS (PFAS)

La mobilisation contre les "polluants éternels" continue dans le Rhône ! Le 1er avril 2023, les bénévoles lyonnais de Générations Futures **"ont tendu une perche"** à Mme la préfète pour dénoncer **l'importante contamination des poissons du Rhône - et notamment de la perche - par les PFAS**. Des analyses réalisées par la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), en lien avec des acteurs locaux, ont révélé des teneurs allant **jusqu'à 110 microgrammes/kilogramme de PFOS**, un composé perfluoré, retrouvés dans des perches du Rhône, dont l'usage est restreint depuis 2009.



SUR LE DOSSIER DE L'EAU POTABLE CONTAMINÉE PAR DES PESTICIDES

Le Docteur Judith Louyot, représentante de Générations Futures à Lille, est intervenue au sujet de la dernière étude de l'ANSES, qui alerte sur une pollution de l'eau potable par des pesticides de synthèse et leurs métabolites (voir en p.3 de cette revue pour en savoir plus). L'occasion de revenir sur **les résultats de l'étude**, sur **les dangers sanitaires** que représentent ces substances, sur **les demandes de Générations Futures** ainsi que sur **les moyens d'actions** à privilégier pour combattre cette situation problématique.



LE TRAVAIL DE NOS GROUPES LOCAUX EST INDISPENSABLE !

LOCALISEZ une antenne dans votre département pour la rejoindre : www.generations-futures.fr/nos-relais-locaux/

CRÉEZ une antenne dans votre département !

GÉNÉRATIONS FUTURES, L'ASSOCIATION DE RÉFÉRENCE SUR LES PESTICIDES ET AUTRES SUBSTANCES CHIMIQUES.

Nous avons besoin de vous pour continuer nos actions et engranger des victoires !

Fondée en 1996, Générations Futures est une association de défense de l'environnement agréée par le ministère de l'Écologie et reconnue d'intérêt général. Elle mène des actions pour informer sur les risques de diverses pollutions et promouvoir des alternatives à ces produits dangereux pour la santé et l'environnement.



@generationsfutures_



@GenerationsFutures



@genefutures



@Générations Futures

ANALYSER
rapports, études

ALERTER
décideurs publics

AGIR
médias, justice, terrain

Soutenez Générations Futures, faites un don ! ¹

Mme/M/Couple :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél :

Courriel :

- ☐ Faites un don de 25€ (8,5€ après déduction fiscale).
- ☐ Faites un don de 50€ (17€ après déduction fiscale).
- ☐ **Faites un don de 100€ (34€ après déduction fiscale).**
- ☐ **Faites un don de 200€ (68€ après déduction fiscale).**

¹ Retournez le chèque et le bulletin complété à l'adresse suivante :
Générations Futures - 179 rue La Fayette 75010 Paris France.

Donnez en ligne : <https://www.generations-futures.fr/agir/faire-un-don/>